



**TRAME DE DOSSIER DE CANDIDATURE  
AU PROGRAMME « AVENIR MONTAGNES INGÉNIERIE »**

**Nom du territoire** : PETR DU BRIANCONNAIS DES ECRINS DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS

**Nature juridique du porteur** de la demande d'appui : PETR

**CRTE concerné(s)** (préciser si plusieurs CRTE inclus) : PETR DU BRIANCONNAIS DES ECRINS DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS

« **Espace valléen** » alpin concerné(s) : BRIANCONNAIS / PAYS DES ECRINS / GUILLESTROIS-QUEYRAS

**Contact pour le suivi du dossier** (nom, fonction, mel et tel.) : DAPHNE KHALIFA DIRECTRICE  
[d.khalifa@paysgrandbrianconnais.fr](mailto:d.khalifa@paysgrandbrianconnais.fr) 06 01 49 70 91

- **Annexer une lettre d'intention du territoire de montagne** en appui de ce dossier, formalisant l'engagement des élus à élaborer, réorienter ou conforter la stratégie touristique vers un tourisme toutes saisons, cohérent avec les objectifs de transition écologique et intégrant les orientations du Plan Avenir Montagnes.

**Résumé de l'expression de besoin en appui :**

Afin d'animer la dynamique Avenir Montagne Ingénierie, le PETR souhaite engager un.e chef.fe de projet afin de mettre en place des actions en lien avec la stratégie retenue mais également afin de fédérer et de mettre en réseau des projets à l'échelle du territoire.

Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), le tourisme durable est "un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil". Le tourisme durable est un secteur en forte croissance : d'après l'association ATR (Agir pour un tourisme responsable), il progresse en moyenne de 20 % par an en France.

Afin d'établir une stratégie de tourisme durable profitant au territoire et répondant au plan montagne, la question qui s'est posée a été la suivante :

Dans un contexte de prise de conscience qu'il est nécessaire d'agir pour un tourisme durable, afin de préserver le territoire et ses nombreux atouts, quelles actions mettre en place pour concilier économie, environnement et population locale ?

**Présentation synthétique des enjeux stratégiques du territoire, avec un focus notamment sur ses activités touristiques et la problématique environnementale :**

Partant d'un diagnostic partagé et des enjeux de développement local, réalisé en 2014 et 2015 lors de la mise en place du projet de territoire et de notre candidature LEADER, il a été mis en exergue que le

territoire a des atouts majeurs prisés et reconnus, qu'il est une destination touristique été comme hiver, que c'est un territoire actif et attractif, un territoire sportif et qu'il est acculturé aux valeurs de développement durable fondées et partagées.

Mais ce territoire a des menaces à prendre en compte telles que des saisons touristiques de plus en plus courtes et concentrées avec un regain touristique pour de nouveaux touristes recherchant la fraîcheur des montagnes.

Courant 2021, un travail d'actualisation du projet de territoire a permis de travailler plus précisément aux diagnostics liés aux thématiques du plan montagne tel que le tourisme, le sport, la ressource forestière locale... il en ressort pour toutes les thématiques qu'il est nécessaire d'agir ensemble pour garder l'attrait du territoire de manière structurée et raisonnée en préservant nos richesses écologiques, culturelles, patrimoniales ... Autrement dit, valoriser notre atout touristique exceptionnel tout en gardant en tête les principes du développement durable.

Le programme LEADER et le contrat de relance et de transition écologique (CRTE), portés par le PETR, appuient également cette réflexion en proposant déjà des axes de travail complémentaires à la stratégie que le PETR souhaite développer à travers son plan avenir montagne

✓ *Nos enjeux*

Le cadre de vie exceptionnel, la qualité de l'ensoleillement et de l'air, les promesses de développement durable, l'offre rare et multiple pour la pratique sportive, font aujourd'hui du territoire du Briançonnais, des Écrins, du Guillemois et du Queyras un territoire attractif, plébiscité, un territoire choisi par ses habitants mais également par de plus en plus de touristique.

Le tourisme, hivernal et estival, demeure le principal moteur de l'économie du territoire et le positionne comme la "locomotive" économique du département des Hautes-Alpes.

Avec un nouveau regain pour les territoires de montagne, il est donc important de travailler à une alternative aux pratiques touristiques traditionnelles de masse, et regrouper les différentes formes de tourisme qui mettent en valeur les ressources naturelles, culturelles, sociales du territoire à l'attention des touristes, accueillis de manière à minimiser les impacts négatifs qu'ils génèrent sur les espaces naturels tout en profitant des retombées positives pour la population locale et le territoire au sens large.

Les enjeux stratégiques sont donc multiples. Ils s'inscrivent soit directement dans la stratégie proposée pour le Plan Avenir Montagne, soit dans d'autres programmes portés par le PETR, tel que le CRTE, tout en étant en cohérence et complémentarité avec les espaces vallées portés par les EPCI du territoire.

<b>Enjeux identifiés sur le territoire (liste non exhaustive)</b>	<b>Principal programme identifié pour y répondre (si plusieurs, les actions identifiées sont complémentaires) *</b>
Reconnaitre notre spécificité montagne	Tous les programmes
Diversifier en maintenant et en faisant progresser le réseau de tourisme scientifique et en développant les sciences participatives	Plan Avenir Montagne
Valoriser le patrimoine naturel dans son intégralité, notamment son ciel	Plan Avenir Montagne

Développer l'image du territoire par son patrimoine naturel et notamment le Mélézin	Plan Avenir Montagne
Faciliter la découverte et l'appropriation du territoire par les plus jeunes : rendre les habitants acteurs et avertis	Plan Avenir Montagne
Gérer les flux touristiques pour un tourisme raisonné et profitable à tout le territoire	Espaces valléens
Mobilité et éco-mobilité dans les territoires de montagne et sites touristiques	Espaces valléens
Développer des activités de pleine nature 4 saisons	Espaces valléens
Accès, gestion et mise en valeur des sites emblématiques	Espaces valléens
Concilier les usages entre attractivité, développement du territoire & préservation du patrimoine naturel et vivant sur le territoire	Espaces valléens
Diversifier l'offre touristique et travailler à l'éco-tourisme	Espaces valléens
Être en lien avec nos stations de ski pour travailler avec elles à la sobriété et la transition	CRTE
Accompagner les acteurs du tourisme et les hébergeurs notamment vers des actions de rénovation énergétique (luttant notamment contre les lits froids et pour la transition énergétique)	CRTE

*\*Certains programmes peuvent répondre à certains enjeux pour lesquels ils ne sont pas identifiés ici.  
Seul le programme considéré comme principal sur l'enjeu est noté.*

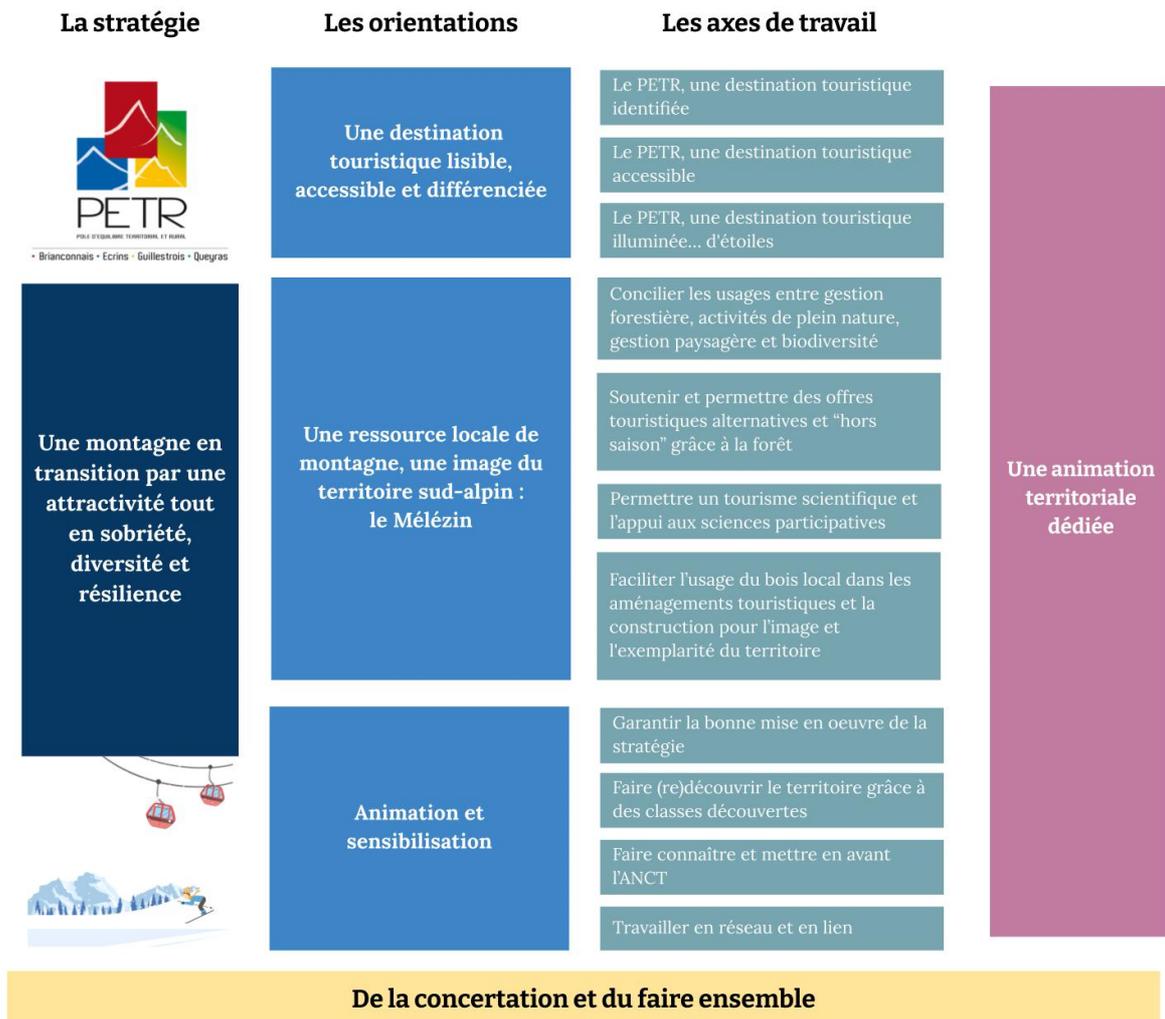
Les maîtres mots de la stratégie du Plan Avenir Montagne proposé par le PETR sont donc :  
**Une Montagne en transition par une attractivité tout en sobriété, diversité et résilience**

## Les éléments clés de la stratégie de développement touristique durable :

Pour répondre à ces enjeux, une stratégie a été déclinée en trois orientations stratégiques, chacune scindées en axes de travail répondant à des actions pré-identifiées répondant aux contextes locaux et problématiques identifiées.

### ✓ Nos orientations stratégiques

0. Une animation transversale au service du plan avenir montagne
1. Une destination touristique lisible, accessible et différenciée
2. Une ressource locale de montagne, une image du territoire sud-alpin : Le Mélésin



L'orientation 0. Une animation transversale au service du plan avenir montagne est scindée en 4 axes de travail.

## Les orientations



• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

### Animation et sensibilisation



## Les axes de travail

Garantir la bonne mise en oeuvre de la stratégie

Faire (re)découvrir le territoire grâce à des classes découvertes

Faire connaître et mettre en avant l'ANCT

Travailler en réseau et en lien

## Les actions pré-identifiées

Mettre en oeuvre, suivre et évaluer la stratégie et les actions

Mettre en place les groupes de travail thématiques nécessaires

Accompagner les écoles du territoire, de la maternelle au lycée, vers la découverte du patrimoine local.

Faciliter la venue de « classes découvertes de la forêt de montagne », en travaillant avec les acteurs locaux.

Travailler à l'émergence de classes vertes « ciel étoilé »

Rester en veille et transmettre les appels à projets dans le cadre du Plan Avenir Montagne

Faciliter l'accès aux outils de l'ANCT

Participer au réseau des territoires lauréats du Plan Avenir Montagne

Travailler en transversalité avec les autres contractualisation et programmes portés par le PETR et les Espaces Valléens portés par les EPCI

L'orientation 1. Une destination touristique lisible, accessible et différenciée regroupe 3 axes de travail.

### Les orientations



**Une destination  
touristique  
lisible, accessible  
et différenciée**



### Les axes de travail

Le PETR, une destination  
touristique identifiée

Le PETR, une destination  
touristique accessible

Le PETR, une destination  
touristique illuminée...  
d'étoiles

### Les actions pré-identifiées

Affirmer le territoire du PETR comme destination touristique, en élaborant par exemple en lien avec l'ANPP un Guide du Routard territorial (focus tourisme durable, tourisme scientifique...).

Sensibiliser les touristes aux bonnes pratiques en montagne

Communiquer sur des modes de déplacements doux et actifs

Identifier et construire avec les EPCI et les OT des parcours découverte alternatifs aux sites majeurs pour éviter les sur-fréquentations

Accompagner l'extinction de l'éclairage public sur le territoire

Mobiliser les professionnels pour l'extinction des locaux

Sensibiliser et former des accompagnateurs en montagne pour des sorties nocturnes

Développer le concept "300 jours de soleil par an, 300 nuits étoilées par an"

Enfin, l'orientation 2. Une ressource locale de montagne, une image du territoire sud-alpin : le Mélézin est réparti en 4 axes de travail.

## Les orientations



Une ressource locale de montagne, une image du territoire sud-alpin : le Mélézin



## Les axes de travail

Concilier les usages entre gestion forestière, activités de plein nature, gestion paysagère et biodiversité

Soutenir et permettre des offres touristiques alternatives et "hors saison" grâce à la forêt

Permettre un tourisme scientifique et l'appui aux sciences participatives

Faciliter l'usage du bois local dans les aménagements touristiques et la construction pour l'image et l'exemplarité du territoire

## Les actions pré-identifiées

Organiser des temps d'échanges et de communication autour de la multifonctionnalité des forêts.

Animer le schéma de desserte forestière

Accompagner des projets novateurs tels que la sylvothérapie.

Faire émerger et suivre les projets de sciences participatives forestières sur le territoire

Animer et mobiliser la filière bois locale pour identifier les freins et leviers concernant l'utilisation du bois local

Sensibiliser les collectivités locales et acteurs touristiques pour favoriser les projets en bois local

Identifier et communiquer sur les labels existants pour favoriser le bois local

Appuyer et suivre les projets

**Le(s) type(s) d'accompagnement souhaité(s)**, en référence à l'offre initiale du programme telle qu'exposée dans la plaquette de présentation (un ou plusieurs thèmes possible) :

- DIAGNOSTICS APPROFONDIS ET ACCOMPAGNEMENTS AUX TRANSITIONS
- FAIRE DE LA BIODIVERSITÉ UN ATOUT DE DÉVELOPPEMENT LOCAL
- RÉNOVATION ET TRANSFORMATION DU PARC D'HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES ET DE LOISIR
- DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS DURABLES DU PREMIER OU DU DERNIER KILOMÈTRE**
- DÉVELOPPEMENT ET PROMOTION TOURISTIQUE DES COMMUNES THERMALES
- DIVERSIFICATION AGRICOLE ET DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE D'AGRO-TOURISME
- VALORISATION DE LA RESSOURCE FORESTIÈRE EN APPUI AU TOURISME**
- DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE SPORTIVE PLEINE NATURE DIVERSIFIÉE
- SÉCURISATION DES ACTIVITÉS EN MONTAGNE, APPUI JURIDIQUE ET CONFLITS D'USAGE
- APPUI AUX SÉJOURS DE DÉCOUVERTE EN MONTAGNE**
- AUTRES : précisez **CIEL ETOILE**

## **L'explication de la cohérence du périmètre proposé, en lien notamment avec les CRTE et les espaces valléens existants, et leur articulation**

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillemois et du Queyras est un syndicat mixte fermé qui regroupe les établissements publics de coopération intercommunale du Briançonnais, du Pays des Écrins et du Guillemois Queyras ; ces établissements sont regroupés depuis 2004 de façon volontaire afin de constituer un territoire de projet.

Par l'intermédiaire de ses chargés de mission, le PETR joue un rôle nouveau d'impulsion, d'animation, d'ingénierie et de coordination des projets menés sur le territoire afin de favoriser la démarche de projet, essentielle à l'émergence d'opérations innovantes et transversales.

Il permet également d'assurer la liaison entre les élus des Communautés de communes du territoire et les acteurs locaux, ainsi que d'être le relais auprès des partenaires financiers que sont l'Etat, la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et le Département des Hautes-Alpes. A cet égard, il coordonne les relations et interventions au sein du territoire des collectivités publiques et suit les actions et les projets mis en œuvre dans leurs domaines de compétences.

Le PETR est un périmètre cohérent et fédérateur, qui a fait ses preuves d'animation territoriale et est reconnu pour son action en faveur des transition écologique et énergétique. Pour répondre à la volonté politique locale, le PETR se doit d'être le point de convergence des politiques publiques en matière d'ENERGIE et de DEVELOPPEMENT LOCAL pour sa montagne.

Les 3 EPCI du territoire portent chacun un Espace valléen opérationnel. La stratégie proposée par le PETR dans le cadre du Plan Avenir Montagne s'inscrit en complémentarité. Les principaux enjeux ont été présentés plus en amont de ce dossier.

Ainsi, en s'inscrivant en complémentarité, la stratégie proposée permettra d'agir sur des thématiques écartées ou à peine abordées des espaces valléens, telle que la forêt et ses multiples composantes, le ciel étoilé ou encore les classes découvertes comme moyen de réappropriation du territoire.

Afin de maintenir une cohérence entre les stratégies et les actions, le PETR veillera à associer les 3 EPCI – techniquement et politiquement – lors des temps de travail animé dans le cadre du plan avenir montagne (comité de suivi, groupes de travail...). De même, le PETR est membre des comités de pilotage des espaces valléens des EPCI, et met ainsi une vision à l'échelle du territoire, voir à des mutualisations ou réplique de projets. Le.la chef.fe de projet du plan avenir montagne, en lien avec la directrice du PETR, sera le.la garant.e du suivi des espaces valléens.

Le CRTE est porté par le PETR. Les deux programmes plan avenir montagne et CRTE sont donc, par essence, complémentaires et cohérents. Ils se nourrissent l'un l'autre en apportant des actions et des solutions qui s'imbriquent et se répondent.

Le.la chef.fe de projet du plan avenir montagne, en lien avec la directrice du PETR, sera le.la garant.e de la transversalité et de l'articulation continue des deux programmes plan avenir montagne et CRTE.

## **Les modalités de gouvernance, de pilotage et de suivi :**

Une gouvernance est définie afin de suivre les avancées du travail de la mission.

Techniquement des groupes de travail seront mis en place avec les acteurs en lien avec chaque déclinaison des axes stratégiques du plan avenir montagne. Seront notamment initié des groupes de travail avec les acteurs locaux sur les thématiques forestières (EPCI, ONF, Communes Forestières,

DDT...), ainsi que tout groupe thématique nécessaire au bon déroulement de la mission (mobilisation et proposition de séjours classes découvertes, ciel étoilé, identification de la destination PETR...).

En interne au PETR, c'est le président du PETR qui est l' élu référent au suivi du plan avenir montagne.

Un comité de suivi sera également mis en place, il comprendra notamment les EPCI et le commissariat de massif / ANCT ainsi que les partenaires institutionnels, tels que le département, la région, la caisse des dépôts, l'ADEME, la DREAL, la DDT ... Une composition plus précise sera définie lors des premiers temps de la mission. Des partenaires pourront, en fonction de l'ordre du jour, être conviés (partenaires forestiers, touristiques...).

De plus, le PETR a souhaité, depuis 2018, travailler avec la société civile afin que les citoyens soient acteurs de la transition. Initié dans le cadre de la définition du Plan Climat Air Energie Territorial, le Club Climat et Transition est animé par le PETR et a pris une nouvelle tournure depuis 2021. Le Club Climat et Transition (CCT) est dorénavant un lieu d'échanges et de partages de bonnes idées et actions, et un espace pour les concrétiser. Le PETR se met à disposition des habitants, membres du CCT (ouvert à tous), pour faciliter la mise en œuvre des actions identifiées en son sein.

L'animation du CCT sera réalisée, à compter de mai 2022, par la mission CRTE du PETR, en continuité de ce qui est en place actuellement. Un lien étroit et permanent sera réalisé entre les propositions d'actions du CCT et le Plan Avenir Montagne pour plus d'efficacité dans la mise en œuvre d'actions qui répondraient à la stratégie identifiée dans le Plan Avenir Montagne.

Afin de maintenir une cohérence, voulue et nécessaire, entre les différents programmes, le PETR participe en qualité de membre aux comités espaces valléens.

Le suivi du programme et son évaluation seront fait en interne ; des indicateurs seront définis pour chaque axe de travail et cela en lien avec les partenaires (cf contrat de transition écologique du PETR) mais également en lien avec le CRTE et le groupe de travail prévu par la DDT et le CEREMA afin de garder une cohérence entre les programmes étatiques portés par le PETR.

**La présentation des capacités d'ingénierie du territoire candidat et des appuis déjà reçus (actions et démarches d'ingénierie déjà financées en lien avec le tourisme ou plus largement en lien avec des stratégies d'aménagement (PVD, atelier des territoires) :**

Le PETR porte et a porté des programmes divers. Récemment, le Contrat de transition écologique et solidaire (CTES) a permis a deux chargés de missions d'intervenir sur différents axes, dont la transition écologiques des stations de montagne. Cette action, de longue haleine, est reprise par le CRTE.

La mission « énergie et adaptation au changement climatique », financée par l'ADEME, permet d'accompagner les hébergeurs touristiques pour mobiliser des fonds pour des opérations de rénovation énergétiques. Cette action sera elle aussi continuée dans le cadre du CRTE.

Sur le territoire du PETR, deux EPCI et leurs villes-centres sont lauréates d'un programme Petite Ville de Demain (CC Pays des Ecrins et L'Argentière la Bessée ainsi que le CC Guillestrois-Queyras et Guillestre).

**Une pré-formalisation de la « fiche de poste » qui serait à diffuser pour le recrutement d'une chefferie de projet (missions principales, compétences/expériences attendues, actions à conduire dans les deux années, positionnement dans l'organigramme du porteur,...) :**

Ainsi que toute annexe permettant d'apprécier l'engagement de la collectivité pour un développement touristique équilibré et sobre, et toute annexe jugée utile à la bonne appréhension de la stratégie et de son intégration au contexte local, ainsi qu'à l'intégration des habitants dans le projet d'offre touristique.